



**IHEDN
AR PARIS**

LA LETTRE

Juillet/août 2006 numéro 42

Lettre d'information de l'association IHEDN Région Paris
École Militaire BP 41 - 00445 Armées - ihedn.paris@wanadoo.fr
Tel/Fax: 01 44 42 59 66 - Tel : 01 44 42 38 20 - <http://www.ihedn-paris.org>

• Editorial

Notre LETTRE de l'été rappelle les dates importantes du premier trimestre de la rentrée et nous invite à prendre note des événements et rencontres qui nous rassembleront à ces occasions.

Nous serons présents comme nous en avons l'habitude lors du séminaire Jeunes et de la session régionale de Paris au cours desquels certains de nos camarades accompagneront les futurs auditeurs et témoigneront ainsi du sens de notre engagement au sein de notre association, au service de la culture de défense.

Le 3 octobre, lors de notre réunion de rentrée, nous lancerons les comités d'étude qui travailleront sur les deux sujets proposés. Un premier thème, commun à l'ensemble des sessions nationales et régionales ainsi qu'aux séminaires Jeunes, traite de « L'énergie au XXI^{ème} siècle » et pose notamment les questions fondamentales des incertitudes liées à l'avenir des ressources énergétiques, de l'inconnu des énergies alternatives, d'une éventuelle gouvernance internationale, nombre de préoccupations concernant directement la sécurité internationale.

Une autre question est posée « La mondialisation : chance ou menace pour la France et pour l'Europe ? » Existe-il une autre voie susceptible de canaliser la mondialisation au lieu de s'y opposer, d'en tirer le plus grand nombre d'avantages possibles, tout en amortissant certains effets destructeurs ? La qualité des travaux de nos deux comités d'étude seront à la hauteur de ce que nous avons toujours exigé, avec la compétence et l'assiduité dont vous ne manquez pas de faire preuve, avec l'engagement d'un grand nombre d'entre vous pour présenter sur les deux sujets une analyse qui fait de nos restitutions une fierté de l'AR16 !

Que l'été vous soit bénéfique avant que nous retrouvions, prêts pour nos travaux, sans oublier notre sortie familiale qui nous emmènera les 6 et 7 octobre en Lorraine pour un voyage d'études et d'amitié.

Chantal BRAULT

• Activités de la rentrée

4-9 septembre

Séminaire Jeunes à Marly le Roi

12/09 au 25/10

Session Régionale Ile de France

3 octobre

Réunion de rentrée avec examen des thèmes d'étude et constitution des comités

(détails disponibles auprès du secrétariat début septembre)

1/ L'énergie au XXI^{ème} siècle

2/ La mondialisation.

6-7 octobre

Sortie familiale à Metz

12-13 octobre

Rencontre des Auditeurs à Paris

25 novembre

Assemblée Générale ARP

Les Groupes de Travail 2005-2006

Les rapports des Comités peuvent être consulté sur notre site Internet : <http://www.ihedn-paris.org>

• Comité sur la mer

Nous publions ici l'avant-propos :

C'est un sujet aussi vaste que l'élément qu'il nous est demandé d'aborder puisque celui-ci constitue 70% de la surface de notre globe. Notre planète devrait s'appeler Eau et non Terre car c'est bien cet élément qui la caractérise.

La présentation du thème est en soi une synthèse exhaustive de l'évolution du droit de la mer, « espace de puissance », lien entre toutes les terres et source de richesse.

Au début, le droit international fit reconnaître l'existence d'une mer territoriale par opposition à la haute mer qui demeurerait un espace libre ouvert à toutes les compétitions. Espace stratégique, la mer a toujours donné l'avantage à celui qui la dominait ; ce que la France n'a compris qu'à de rares périodes de son histoire.

Malgré l'irruption de l'air et de l'espace comme nouveaux paramètres stratégiques, la mer reste le lieu d'échange essentiel : plus que le transport aérien, c'est le commerce maritime qui est à la base de la mondialisation (il est moins onéreux d'envoyer étiqueter des flacons en Asie qu'à un sous-traitant local). Par ailleurs, l'exploitation (ou la perspective d'exploitation) des fonds sous-marins (à commencer par le

pétrole) a conduit à la territorialisation d'espaces maritimes de plus en plus vastes : extension de la mer territoriale à 12 milles nautiques, droits de l'Etat côtier sur une zone économique exclusive jusqu'à 200 milles nautiques et sur le plateau continental pouvant aller au-delà de 200 milles nautiques lorsqu'il existe.

Ce nouveau droit international fut entériné en 1982 par la Convention de Montego Bay, non encore ratifiée d'ailleurs par les Etats-Unis.

Ce nouveau droit maritime fait de la France, presque malgré elle, une des toutes premières puissances maritimes en raison de la répartition de ses territoires ultra-marins - l'îlot de Clipperton génère une ZEE de plus de 430.000 km² (les 3/4 de la superficie de la France) -, lui donnant des responsabilités qu'elle n'est pas toujours en mesure d'assumer.

Or, les menaces sont multiples et la présentation du thème en fait un inventaire complet dans tous les domaines : économique, environnemental, stratégique ou de la sûreté maritime.

Le thème proposé, dans sa présentation même, cherche à nous faire réfléchir sur l'ensemble des questions liées à la mer. Il nous suggère d'articuler nos réflexions à trois niveaux : la France, l'Europe, les Etats-Unis. Le sujet est immense et le comité s'est résolu à le restreindre quelque peu en l'abordant sous l'angle de la sécurité maritime au sens le plus large en essayant de définir ce que pourrait (ou devrait) être une politique européenne de la sécurité maritime que nous appelons de nos vœux : « *Pour une Autorité maritime de la mer* ».

. Comité Amérique Latine

Le comité Amérique latine 2005-2006, présidé par Armand CARPENTIER comptait 16 camarades assidus et a reçu pour son information des personnalités latino-américaines dont le Ministre Conseiller de l'Ambassade du Chili à Paris Raul FERNANDEZ et Monsieur Stanislas MIZGIER un Business Manager Chilien. Le groupe s'est attaché à répondre à la question suivante : Amérique Latine empire émergent ou acteur majeur dans la nouvelle donne géostratégique mondiale ?

En étudiant le contexte géoculturel, l'indianisation, la géopolitique du sous-continent, le contexte économique, la défense et les ressources le comité a conclu en ces termes : L'Amérique Latine en tant que bloc homogène n'existe pas. Les entités qui la composent sont de nature différente, concurrentielle et individuelle, et paraissent donc complètement éclatées.

Ni les économies, ni les lois, ni le niveau de démocratisation ne sont semblables. Il est donc impossible d'avoir une représentation unique tant commerciale que politique du continent.

Il apparaît qu'un seul géant du sous-continent émerge : le Brésil.

L'Amérique Latine dans le processus de mondialisation, est une CHANCE mais peut-être également une source de RISQUES et de déséquilibres sont à craindre.

La guerre mondiale des ressources qui s'est engagée et

particulièrement celle de l'énergie, pourrait concerner au premier chef l'Amérique Latine.

Entre les bidonvilles de Caracas, la Guérilla, les juntas militaires, les politiques socialistes à l'ancienne, le retour au pouvoir des Incas et Indiens il est difficile pour les populations sud-américaines de croire au miracle commun et chaque peuple cherche donc à s'en sortir individuellement.

Qu'en est-il de la tutelle politique des Etats-Unis et économique future de la Chine ?

Quel rôle la Chine est-elle amenée à exercer dans la politique de ce sous-continent ?

Au reste certains pays peuvent être présentés comme des exemples de réussite ; c'est particulièrement le cas du Chili ce qui peut entraîner des jalousies de la part de ses voisins. La colonisation économique industrielle des pays d'Europe et d'Amérique du nord semble aujourd'hui, après un intermède d'autonomie devenir chinoise est-ce une chance ? En tous cas le renouveau politique des pays du sous-continent renaît en se focalisant sur les nationalismes locaux qui prennent conscience de leurs potentiels et de leurs capacités face aux dépendances économique des grandes puissances.

Le renouveau politique des ethnies locales, des nationalismes et des attitudes anti-occidentales centré vers une hégémonie « sudiste », fait prendre conscience au peuple du potentiel de chaque pays.

L'envolée des cours de matière premières cuivre, pétrole, gaz, matières premières, diverses, milite en revanche en faveur d'une focalisation des pays émergent d'Asie qui souhaitent faire leur marché (Chine et Inde) et s'approvisionner à bas prix.

Il existe donc une grande disparité dans la mosaïque des états d'Amérique latine. Malgré les accords signés entre les différents pays l'unité n'apparaît pas face à ses problématiques ce qui entraîne un danger interne de déstabilisation qui pourrait s'établir entre les pays riches et les pays pauvres en recherche d'une amélioration de leur condition. Le bloc d'Amérique latine n'existe pas, seuls apparaissent aux yeux du monde les grands pays que sont les 4 géants régionaux : Brésil, Argentine, Colombie et Chili.

Les Etats-Unis la Chine et l'Inde chacun à des titres divers ont des besoins en matières premières et leurs volontés d'expansionnismes économiques les incitent à s'approprier les ressources et à s'implanter dans les états du continent. A ce jour on constate un certain désengagement des Etats-Unis et de l'Amérique centrale. La Chine et l'Inde recherchent en revanche des ressources pour assurer leur développement et exercent une « colonisation économique ». L'Europe ne tient pas le rôle qu'elle devrait jouer. Cependant « les états européens ont une carte à jouer et pourraient prendre de nouveaux marchés, le statut de puissance faible de l'Europe leur donne un atout pour convaincre les pays d'Amérique latine de l'intérêt d'accroître cette coopération » (C.-A. PAILLARD).

La force de l'Europe est de posséder des grandes entreprises capable de développer des produits à fortes valeur ajoutée : AREVA, THALES, EADS,... En échange les pays européens peuvent s'approvisionner avec les produits issus de l'agriculture, de la pisciculture et de la production de cellulose développés dans les pays de l'Amérique latine.

Par ailleurs le modèle de certaines de nos sociétés de type économie mixte, partenariat public-privé public est exportable

pour favoriser le montage juridique des futures sociétés qui exploitent les ressources des pays. Les nationalisations en cours montrent que la question de la gouvernance des futures entités va se poser.

Les actions de l'Europe et de la France doivent se faire au cas par cas dans chaque pays ; elles doivent être duales voire multiformes, assurer un partenariat avec les grands pays (Brésil, Argentine, Chili), jouer de la diplomatie avec les pays de la drogue, favoriser les coopérations renforcées avec les pays en difficulté économique, ménager le producteur d'hydrocarbure qu'est le Venezuela pour diversifier ses approvisionnements et enfin favoriser les actions en matière écologique.

• Visite du terminal du Tunnel sous la Manche de SANGATE

A l'invitation de notre camarade Yvan CHAZALVIELLE et dans le cadre de nos réflexions sur la Défense Globale une délégation de l'Association s'est rendue en visite à SANGATE le 30 mai 2006.

Remarquablement organisée cette journée a été centrée sur deux centres d'intérêt : le tunnel sous la Manche et son organisation de sécurité d'une part, l'organisation du système douanier sur le site et sa contribution à la sécurité d'autre part.

Un grand merci à Yvan et à ses collaborateurs le RP2 CONVAIN et l'Inspecteur DELACOUR ainsi qu'à Mr SUDANT des relations publiques d'Eurotunnel pour leur disponibilité, leur enthousiasme et la clarté de leurs explications « douanières » et techniques ainsi que pour la démonstration qu'il nous ont fait de la synergie entre les services de l'Etat et la société d'exploitation du Tunnel sous la Manche.

Départ tôt le matin avec un passage accéléré du contrôle douanier de l'Eurostar accompagné par Joël MANSUY, chef de la division de surveillance des douanes de Paris qui nous a expliqué le fonctionnement du service affecté à Eurostar pour le contrôle des convois ferrés à destination de Londres via le tunnel sous la Manche, ces convois étant garés dans une zone surveillée pour éviter toute tentative malveillante ou toute intrusion pour un franchissement de frontière clandestin.

Accueillis en gare de Calais-Frethun par Yvan CHAZALVIELLE en grande tenue de « colonel des douanes » (Directeur Adjoint) nous partons pour les visites.

1. Tunnel sous la Manche

Au PC de crise de la Société d'exploitation du Tunnel Sous la Manche, équipée pour recevoir en cas de crise les services de l'Etat (Préfecture, Gendarmerie, Police Nationale, Douanes, Pompier, ...) et les correspondants de l'exploitant, M. Sudant nous donne des informations techniques sur le tunnel : inauguré le 6 mai 1994 par la Reine d'Angleterre et le Président de la République française le Tunnel sous la Manche, composé de 3 galeries de 50 kilomètres, relie la France à l'Angleterre de Coquelles (Pas de Calais) à Folkestone (Kent). Les 2 tunnels ferroviaires à sens unique

sont consacrés à la circulation ferroviaire ; le troisième tunnel, qui est situé entre les 2 tunnels ferroviaires auquel il est relié tous les 375 m est un tunnel de service véritable « havre de sécurité » pour permettre une évacuation sûre en cas d'incident ou d'accident et les opérations de maintenance. Deux groupes de traversées-jonction permettent aux trains de passer d'une galerie à l'autre pendant les travaux de maintenance ou en cas d'urgence.

La capacité du Tunnel est de 20 trains par heure et par sens, 10 sont affectés aux navettes Eurotunnel et 10 aux opérateurs ferroviaires (SNCF, EWS, Eurostar, ...).

En 2005 le trafic dans le Tunnel s'est établi à 7,5 millions de passagers Eurostar, 1,6 millions de tonnes de marchandises, 1,3 millions de camions, 2 millions de voitures et 77000 autocars.

Le contrôle de la circulation des trains en tunnel qui permet d'assurer la sécurité des transports est assuré à partir du centre de contrôle principal.

La société Eurotunnel dispose de 16 navettes camion et offre 6 départs par heure.

Les navettes voiture au nombre de 9 permettent de transporter 120 voitures et 12 autocars ; les passagers ne quittent pas leurs véhicules et la traversée dure 35 minutes.

14 départs Eurostar dans chaque sens sont programmés chaque jour entre Paris et Londres et 7 entre Bruxelles et Londres.



Une rame de camions du TSM



Dans la Galerie de service du tunnel avec les explications de M. SUDANT

2. La Division douanière du Tunnel sous la Manche

Fort de 251 agents de surveillance dont 13 maîtres chiens (11 anti-explosifs et 2 stupéfiants) la division des douanes du

Tunnel sous la Manche est dirigée par notre camarade Yvan CHAZALVIELLE (Versailles 1993) Directeur-Adjoint.

Les missions de cet organisme sont les suivantes :

- compte tenu de l'importance et de l'intérêt majeur de l'ouvrage assurer la protection du Tunnel sous la Manche par des contrôles des transports de voyageur et de marchandises ;
- effectuer par une présence 24 heures sur 24 des contrôles par épreuves, à caractère ciblé et sélectif, qui ont un effet dissuasif tout en préservant la fluidité du trafic ;
- assure les missions générales des douanes notamment la lutte contre les grands trafics, la protection du consommateur et de la santé publique et la lutte contre l'immigration clandestine.

Nous avons pu assister a des démonstrations de détections de produits divers par l'appareil à rayons X pour véhicules « sicoscan », de détection d'explosifs par analyseur de particule « ionscan » et de détection de bagages suspects par appareil à rayons X du type « bagagix ».

Cette division fait partie de la direction régionale des douanes de Dunkerque.

Les actions de la division peuvent être résumées ainsi :

Lutte contre les stupéfiants (à partir des résultats 2005), 1000 affaires annuelles 1700 kg de stupéfiants (cannabis, khat, héroïne, cocaïne, amphétamine), 60000 cachets d'ecstasie.

Lutte contre les contrefaçons (résultats 2005) : 1431 articles saisis pour une valeur de 10 millions d'€uros : cigarettes, parfums, sacs de maroquinerie, paires de lunettes, paires de chaussure, vêtement et montres.

Lutte contre le trafic de tabac et de cigarettes : 20000 kg saisis en 2005.

Lutte contre les trafics d'armement : 104 armes, 23000 munitions, 7 bombes et 33 saisies en 2005.

Lutte contre l'immigration (circulation des personnes) : 222 personnes



Un groupe de l'AR 16 prêt à l'embarquement dans les véhicules des douanes.

Distinctions

Michel PREVOT, Lieutenant Colonel (h), auditeur de la 80^{ème} session régionale, a été promu au grade d'officier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur, J O du 16 avril 2006.

Jean Antoine GIANCILY, ancien député au parlement européen, chef de la mission économique et commerciale à Bratislava en Slovaquie, auditeur de la 56^{ème} session régionale, a été promu au grade de Commandeur dans l'Ordre National du Mérite. Sa cravate lui a été remise par monsieur Christian JACOB, ministre de la fonction publique, lors d'une cérémonie à l'Hôtel de Castries le 16 mai 2006.



L'exposé d'Yvan CHAZALVIELLE



Une démonstration de maître chien

La Lettre de l'AR 16

Directeur de la publication : Chantal Brault

Rédacteur en chef : Caroline Gorse-Combalat

Comité : Jérôme Bedel, Jean-Dominique Caron,
François-Georges Dreyfus.

E-mail de La Lettre: combalatc@free.fr

IHEDN - AR Paris (AR 16) BP 41 00445 ARMEES

E-mail du secrétariat : ihedn.paris@wanadoo.fr

Tél/Fax 01 44 42 59 66 Tel : 01 44 42 38 20